

## **Dépôt de mémoire pour la consultation sur l'état de l'agriculture urbaine**

**Mathieu Caron**

### **1- État des lieux:**

Ma partenaire Erika Kierulf et moi faisons un effort pour réduire notre empreinte sur l'environnement en nous déplaçant en vélo à l'année, en compostant nos déchets organiques, en recyclant, en verdissant la ruelle, en cultivant notre jardin d'une multitude de légumes. Nous complétons nos besoins en légume en supportant la ferme LUFA (serre urbaine sur toit d'industrie). Nous croyons à leur engagement à réduire la consommation d'énergie et l'émission de gaz relié au transport des aliments. Nous avons jusqu'à tout récemment un poulailler de quatre poules.

J'ai un intérêt marqué pour le naturel en général. Je suis de près tout ce qui se passe en agriculture urbaine à Montréal. Que se soit par l'Action Communitaire, Agriculture Montréal, le Groupe de Travail en Agriculture Urbaine et sans oublier toutes les autres types de manifestations alternatives qui sont présente à Montréal. Je réalise actuellement un documentaire sur l'écoforesterie au Québec.

Notre pratique s'inscrit dans une démarche toute à fait intuitive. Nous faisons ce qui nous apparaît normal en intégrant une agriculture de proximité comblant une partie des besoins alimentaire du foyer.

### **2- Opinion sur la pertinence de l'agriculture urbaine à Montréal :**

#### **La ville génératrice**

La ville de Montréal est à l'avant-plan dans plusieurs champs d'activités sur la scène internationale. Ce qui la définit comme génératrice au sens collectif et qui par extension, définit ses citoyens de créatifs, donc capable d'innover. Des différents projets structurants que la ville à adoptée, plusieurs sont nés d'alternatives qui ont existé pendant des années en marge des structures établies. C'est de cette façon que je perçoit la possibilité de Montréal à se développer en agriculture urbaine. C'est-à-dire que Montréal est prête pour un avancement au niveau environnemental. Plusieurs projets existent déjà et il est maintenant temps de leur permettre d'aller encore plus loin. La preuve en est ici démontrée, les citoyens veulent voir leur ville évoluer vers un développement plus durable en tous points.

#### **Communauté**

Qui ne s'émeut pas devant un jardin... le beau attire le beau... Plus les citoyens agrémentent leurs terrains de plants et de plantes plus leurs voisins sont tentés d'y participer. Plusieurs l'ont prouvé par des études. Je peux également en témoigné à voir les réactions du voisinage. De plus, un dialogue se crée par l'échange et des liens se tissent entre citoyens dans le quartier.

## **Permaculture**

Dans un jardin, les poules ont une place prépondérante, ces êtres favorisent un bon équilibre dans le potager, mangeant les insectes nuisibles et donne du fumier qui améliore le compost en plusieurs points. Sans omettre les délicieux œufs qu'elles pondent tranquillement au fond du poulailler.



## **Compost**

Le compostage devient un enjeu majeur pour réduire notre empreinte de façon significative et ce relativement simplement. Plus le compost est fait à petite échelle mieux c'est. Il faut étendre un réseau de bac en plusieurs endroits. Le compostage doit être encouragé, encadré, voir même obligé par la ville. La prise en charge du compostage à grande échelle est une erreur et même toxique. Trop d'exemples nous ont démontrés la difficulté de composter à grande échelle et les problématiques liées aux odeurs et au lixiviat.



### **3 et 4 Préoccupations, problématiques, blocages, recommandations, suggestions et commentaires :**

Un des obstacles majeur à notre jardin est l'incapacité à pouvoir garder des poules. Donc, pour ce faire, nous recommandons un amendement au règlement 3344 de la ville qui permettrait le retour de la poule par un projet pilote, pour commencer et évaluer la portée.

#### **Voici une proposition pour amender le règlement 3344 de la Ville de Montréal**

- Une surface minimum de la cour arrière de 25'X25' est à respectée.
- Un maximum de 5 poules par résidence.
- Coqs interdit.
- Abattage à la résidence interdit, le seul moyen est de passer par un centre d'abattage certifié.
- Tous propriétaires de poulailler doit avoir un bac de compostage et doit y composter les excréments de leurs poules
- Le poulailler doit toujours être propre et la présences d'insectes nuisibles doit être stabilisée.
- la vente d'oeufs et de compost est interdite.

L'exemple de la ville d'Ottawa en ce qui attrait au retour de la poule en ville fournit des informations bien détaillées. Leur proposition se trouve sur ce site.

<http://www.justfood.ca/foodforall/fr/weblinks/les-poules-dans-les-zones-urbaines/>